



PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation

UF4 «concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'action relatif au développement du ski nordique et de ses activités dérivées»

du Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées

Réf : arrêté du 28 septembre 2023

Conditions d'accès : avoir validé l'UF2 «concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'action relatif au développement du ski nordique et de ses activités dérivées», les stagiaires ayant réussi l'UF2 «démontrer et expliquer des contenus techniques en ski nordique et ses activités dérivées en référence aux classes 3 et 4 telle que définie dans le mémento de la méthode française de l'enseignement du ski nordique et concevoir, mettre en oeuvre une séquence d'animation en ski nordique et ses activités dérivées, en sécurité dans le milieu montagnard enneigé».

Objectifs de la formation : Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique et ses activités dérivées

La formation consiste à acquérir des connaissances dans les domaines de l'environnement professionnel socio-économique, juridique et touristique.

Durée de la formation : l'UF4 «concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'action relatif au développement du ski nordique et de ses activités dérivées» de 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : CNSNM 1848 routes des Pessettes 39220 PREMANON
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Contenu et déroulement pédagogique, moyens pédagogiques :

1 formateur pour 8 stagiaires –Tous moyens pédagogiques –
Programme :

- l'acquisition de connaissances dans les domaines de l'environnement professionnel socio-économique, juridique et touristique ;
- l'appropriation d'une méthodologie et des techniques de conception de produit de vente ;
- la connaissance de la réglementation liée à l'activité au sein des différentes structures d'encadrement ;
- l'adaptation des interventions aux différents publics.

Modalités d'évaluation : de l'UF4 «concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'action relatif au développement du ski nordique et de ses activités dérivées» :

- Une épreuve écrite portant sur les éléments diagnostiques permettant d'élaborer un projet d'action portant sur l'environnement professionnel (coefficient 1; notée sur 20).
- La soutenance orale du dossier portant sur la conception d'un projet d'action relatif au développement du ski nordique et de ses activités dérivées sera réalisée à la fin de l'UF 5: «concevoir, mettre en oeuvre et évaluer une séance d'enseignement en ski nordique et ses activités dérivées» (coefficient 2; noté sur 40).

Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite sont déclarés admis.

C.N.S.N.M.M.
Site de l'E.N.S.M.
1848, route des Pessettes
39220 PREMANON
Tél 03 84 60 78 37 - Fax 03 84 60 77 93

